# Assemblée du département d'histoire

Lundi 11 octobre 2021

<u>Présidence</u>: Perrine Kossmann, directrice du département.

<u>Présents</u> à Dijon ou à distance : Sophie Baby, Hervé Duchêne, David El Kenz, Arnaud-Vivien Fossier, Sabine Lefebvre, Bruno Lemesle, Jérôme Loiseau, Hervé Mazurel, Hervé Mouillebouche, Alain Rauwel, Léo Rosell, Odile Roynette, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud

Procurations : Jean Vigreux à Odile Roynette et Philippe Poirrier à Stéphane Gacon

Excusés: Martine Clouzot et François Jarrige

<u>Secrétaire de séance</u> : Stéphane Gacon

1. Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

## 2. Budget.

Sur la somme de 3 555 € pour le budget annuel, le reliquat est de 2 704,77 €. Le master recherche dispose de 420 € pour financer les interventions extérieures pour l'automne, le master MEEF de 250 à 300 € mais <u>le master Archives</u> a épuisé ses fonds. Jean Vigreux demande si le département peut lui accorder <u>une rallonge</u> pour financer une ou deux interventions supplémentaires. L'Assemblée se met d'accord sur l'octroi de la somme de 300 €.

Un débat s'ouvre sur <u>l'usage possible du reliquat</u>. Il ne semble pas y avoir de besoins informatiques individuels. La proposition est faite d'acquérir un ou deux I-Pad à usage collectif et la directrice propose d'interroger la B2UFR sur la possibilité de lui verser une subvention pour acquérir des livres ou de passer une commande tardive — c'est cette dernière solution qui sera validée dans les jours suivants : commande à passer avant le 18 octobre. Appel est lancé aux sous-sections pour qu'elles fournissent des listes de livres à acheter. Proposition est faite d'acquérir, si besoin, du mobilier pour les bureaux.

### 3. Rentrée

La rentrée s'est déroulée <u>en présentiel</u> sans problème sanitaire. Le plaisir de se retrouver enfin ensemble et de se débarrasser de la visioconférence est partagé.

Pas de problème à signaler pour <u>l'accueil des étudiant.e.s</u> aux différents niveaux de la licence et des masters. Pour la L1, dont l'accueil est toujours un moment particulier, Alain Rauwel indique qu'il y a 248 étudiant.e.s inscrit.e.s administrativement mais seulement 220 inscriptions pédagogiques. Il y a 7 groupes de TD mais ni le Doyen ni le Responsable administratif (ci-après RA) n'ont voulu se prononcer sur le maintien de ce nombre au second semestre. Tout dépendra de la déperdition du mois de janvier et le nombre de salles disponibles pour accueillir les groupes risque de peser lourd dans la décision, ce qui suscite l'étonnement de la plupart des participants (voir *infra* rubrique travaux).

Les conditions matérielles dans lesquelles la rentrée s'est déroulée ont été nettement moins satisfaisantes avec <u>la nomination tardive de la nouvelle secrétaire</u> du département d'histoire et <u>son envoi en stage de formation</u> au moment même où la rentrée avait lieu. Cela relève des logiques administratives ordinaires (la nomination au 1<sup>er</sup> septembre et la formation à la prise de poste), mais il est bien évident que le moment n'était pas approprié d'autant que des difficultés avec le planning n'avaient pas permis de préparer

la rentrée en amont sur la base de ce qui avait été préparé en juin par Mme Graptin. La plupart des directeurs d'années ne disposaient pas d'un emploi du temps définitif avec salles au moment des réunions de rentrée. La directrice du département, qui n'a pas été informée de la nomination et des absences de la secrétaire, a demandé à être informée à l'avenir de ces absences. Le RA a fait mettre en place une adresse mail par année pour que les étudiants puissent s'adresser non pas au secrétariat d'histoire mais aux responsables d'années en l'absence de la secrétaire. Tous les responsables d'année n'ont pas été informés.

La seconde grande difficulté a été celle du <u>flou qui règne sur les travaux de rénovation du bâtiment droit-lettres</u> et qui expliquent sans doute les difficultés du planning. Mais, faute d'informations, l'incompréhension, et ce qui va avec, les tensions entre les services et les personnes, ont été au rendez-vous dans les premières semaines de l'année universitaire. Ce sont les bruits de couloir qui ont informé la direction du département et les collègues les plus directement concernés de l'existence de ces travaux qui doivent impacter très rapidement les salles et les bureaux des 4ème et 3ème étages. L'Assemblée demande à être informée des travaux et formule l'espoir que le conseil d'UFR, prévu le 12 octobre, proposera des réponses.

L'Assemblée adopte à l'unanimité l<u>a motion proposée par François Jarrige sur la réforme des concours de recrutement des enseignants du second degré</u> (en annexe).

#### 4. Questions diverses

- <u>La journée d'étude et de formation de la régionale de Bourgogne de l'APHG</u> qui devait avoir lieu le 27 octobre a été annulée faute d'un programme cohérent et a été reportée au 13 avril. Elle portera sur les routes de la soie. Plusieurs enseignants du département ont été sollicités et ont donné leur accord ou leur pré-accord. Le département sera sollicité en début d'année pour s'associer au financement de la journée. L'APHG remercie le département pour sa participation ainsi que la MSH qui met à sa disposition ses locaux.
- Le département devrait recevoir les instructions du HCERES pour <u>l'évaluation des</u> <u>enseignements</u> le 15 novembre. Le bilan sera à remettre le 15 avril 2022.
- Il n'y a pas d'information à ce jour sur la rénovation des maquettes en vue du <u>prochain contrat quinquennal</u>. Il semblerait, encore un conditionnel, qu'une année supplémentaire soit attribuée aux UFR et aux départements pour faire le travail. Le contrat actuel serait donc prolongé d'un an. Apparemment les attentes du ministère pour ces futures maquettes tournent autour du concept, pour l'instant très flou lui aussi, de « blocs de compétences ». Les directeurs d'années demandent à être informés au plus vite.
- Des <u>élections étudiantes</u> auront lieu fin novembre-début décembre pour désigner les représentant.e.s étudiant.e.s au conseil de département.
- Une nouvelle directrice ou un nouveau directeur du département sera à élire au conseil du mois de décembre. Perrine Kossmann indique qu'elle ne se représentera pas. L'actuel directeur-adjoint, Laurent-Henri Vignaud n'est pas candidat. Arnaud Fossier indique qu'il est candidat.

#### ANNEXE

Les enseignants du département d'histoire de l'UFR Sciences humaines de l'Universitéde Bourgogne s'associent à la dénonciation de la réforme du CAPES et du MEEF telle qu'elle est formulée dans la motion adoptée à l'unanimité par les enseignants d'histoire de l'Université Paris 8, réunis en collectif le lundi 27 septembre 2021 :

« Nous, enseignants-chercheurs d'histoire réunis en collectif ce lundi 27 septembre 2021, réitérons notre opposition unanime à la réforme du CAPES et du MEEF, qui, sous couvert d'une professionnalisation renforcée présentée comme une amélioration de la formation des futurs enseignants, sert une politique offensive de recul de la fonction publique et de contractualisation massive des enseignants.

En effet, loin de préparer les candidats à la réussite au concours, elle conduit nos étudiants àl'échec. Les enseignements disciplinaires sont affaiblis, particulièrement en M2. Une note éliminatoire de 5/20 est introduite. Le concours est déplacé en fin de M2, année particulièrement lourde où les étudiants doivent à la fois se préparer aux épreuves écrites et orales du concours, rédiger un mémoire aux objectifs ambitieux, et suivre, durant toute l'année,un stage d'observation et de pratique accompagnée (dit « SOPA ») équivalent à 12 semaines, ou bien faire un contrat d'alternance (« ECA »), en responsabilité, sur 36 semaines. Dans les faits, le stage est étalé sur 36 semaines.

La réforme apparaît clairement comme le moyen de provoquer l'échec au concours, afin de fournir à l'Éducation Nationale une armée de précaires, composée de deux contingents :

- d'une part, les étudiants en contrat d'alternance, qui, pour quelque 720 euros par mois, exercent déjà comme enseignants ayant la responsabilité d'une ou deux classes (avec tout que cela comporte non seulement en termes de préparation de cours et de corrections de copies, mais aussi de réunions multiples avec les collègues, la direction et les parents d'élèves, et de stress liés à d'incontournables problèmes de « vie scolaire »);
- d'autre part, les étudiants diplômés du MEEF mais non admis au concours, qui, découragéspar les obstacles à la préparation de ce dernier, se résigneront à une vie de contractuels, dépourvus de perspective de carrière, d'un salaire correct et de considération sociale, et entièrement soumis à la hiérarchie locale.

En outre, cette réforme a tendance à placer les UFR dans une position de dépendance à l'égard de l'INSPE.

Engagés depuis longtemps dans la formation des futurs enseignants, attachés à un enseignement de qualité, nous sommes entrés dans cette réforme bon gré mal gré, d'autant que sa mise en œuvre, au- delà des maquettes, était encore en grande partie indéterminée : beaucoup de choses n'étaient pas décidées, ne serait-ce que la durée des stages et leur rémunération.

En outre, cette réforme aura nécessairement des conséquences désastreuses pour la qualité de l'enseignement dispensé aux jeunes générations. »